



CONSEIL COMMUNAL DE PENTHAZ

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

PREAVIS MUNICIPAL N° 1 – 2014

« Demande de crédit pour l'assainissement de l'éclairage public »

La commission composée de Mme Vuillaume (présidente), de MM Bommottet, Haymoz, Jeanbourquin, Métral et Rodriguez s'est réunie le mardi 6 mai à la maison de commune en présence de MM Besson et Pollien. Une deuxième réunion a eu lieu le mardi 27 mai.

Lors de la première séance, M. Pollien nous a présenté le volet technique du préavis et M. Besson le financement. Nous les en remercions.

Notre analyse fait apparaître les points suivants :

- Les nouvelles normes et l'état de vétusté d'une partie de l'éclairage public de notre commune imposent sa révision et la mise en conformité.
- Ces travaux engendreront des économies d'énergie et de frais d'entretien non négligeables.
- Le crédit demandé de CHF 300'000.- est une prévision pour le cas le plus défavorable.
- Ces travaux n'entrant pas dans les comptes de péréquation, le choix d'amortir en une seule fois sur les réserves pour travaux futurs nous semble adéquat.
- Le financement étant prévu par la trésorerie courante, aucun intérêt ne sera débité pour cet investissement.

Au vu des points relevés ci-dessus, la commission des finances propose au conseil communal d'accepter le préavis municipal N° 1 - 2014 tel que présenté.

La Présidente

Annemarie Vuillaume

Le Rapporteur

Lionel Jeanbourquin